

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 26 juin 2009

Le vingt six juin deux mil neuf, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Souvigny en Sologne sous la présidence de Madame Chantal MEERSSCHAUT, Maire.

Présents : Chantal Meersschaut, Alain Leprêtre, Arnaud des Abbayes, Nadine de Oliveira, Hervé Sené, Gérard Pinon, Isabelle Crespel, Nadine Codorniu, Solange Ballu.

Absents excusés : Jean-Michel Derbois ayant donné pouvoir à Nadine Codorniu

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Secrétaire de séance : Isabelle Crespel

Date de convocation : 19 juin 2009

OBJET : PREPARATION DES FESTIVITES DU 13 JUILLET AU SOIR

Comme chaque année, préparation d'une animation spectacle et d'un feu d'artifice.

- Rendez-vous à 22 heures devant la mairie,
- Préparation des lampions pour la retraite aux flambeaux avec la batterie fanfare « les Rouges Gorges », distribution des lampions aux participants au défilé,
- Retraite aux flambeaux dans les rues du village avec les Rouges Gorges, jusqu'à l'étang de la Métairie,
- Animation spectacle avec les enfants du village sur le thème de : Walt Disney et les 80 ans de Mickey :
 - Riri, Fifi, Loulou partent en camping,
 - Blanche Neige et les 7 nains,
 - Mickey fête ses 80 ans,
- Feux d'artifice tiré sur les berges de l'étang de la Métairie,
- Verre de l'amitié.

Les vacances scolaires commencent le jeudi 2 juillet 2009 au soir. Des bénévoles proposent de s'occuper des enfants le 3 juillet (le centre de loisirs n'ouvre que le 6 juillet à Vouzon). Ils en profiteront pour préparer quelques décors pour l'animation spectacle du 13 juillet avec les enfants.

OBJET : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 12 JUIN 2009
--

Deux des trois institutrices de Souvigny restent en poste, le troisième poste n'est pas pourvu.

Les 4 autres institutrices du regroupement s'en vont. Les deux postes de Chaon sont pourvus et un sur deux à Sennely.

Monsieur Roger Marois et Madame Elisabeth Venin ont annoncé qu'ils cessaient leurs fonctions de DDEN à la fin de la période scolaire 2008-2009.

Le regroupement scolarisera 177 enfants en 2009-2010.

OBJET : RAPPORT DU SMICTOM

Il n'est pas encore arrivé en mairie mais il semble que le SMICTOM et surtout les habitants soient très performants dans le tri des déchets. Il faut continuer à bien trier les déchets. Le SMICTOM s'oriente vers l'obligation pour les communes d'investir dans des containers individuels. Le rapport sera consultable en Mairie et des informations seront diffusées sur le site internet de la mairie de Souvigny en Sologne.

OBJET : PARCOURS DE SANTE SPORTIF ET INTELLECTUEL

Le dossier de demande de subventions a été déposé auprès du Pays de Grande Sologne dans le cadre du programme Leader. Devis fournis : éclairage, sécurisation du parcours, rétroprojecteur, panneaux d'informations, pupitres, ... La passerelle d'accès à l'arboretum est posée depuis ce matin.

OBJET : DOSSIER EN COURS

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE

Madame le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe, catégorie C, à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2009.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe à temps complet et à compter du 1^{er} septembre 2009.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} octobre 2009 à temps non complet soit 28h hebdomadaire afin d'assurer les tâches administratives de la collectivité territoriale. En cas de besoin, recours à un nombre limité d'heures complémentaires. Rémunération sur la base de l'échelle 3.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, à temps non complet et à compter du 1^{er} octobre 2009.

ESPACE CULTUREL ET TOURISTIQUE EUGENE LABICHE

La situation est bloquée entre le scénographe Christian Latour et l'entreprise Signal7, titulaire du marché scénographie, lot 14, bien que des échanges de courriers aient lieu entre eux.

Un rendez-vous est fixé le 10 juillet prochain à la Sous-Préfecture de Romorantin avec Madame la Sous-Préfète et le secrétaire général, pour essayer de faire le point sur la situation en cours et les possibilités d'action.

Un dossier complet relatif aux différents échanges entre maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, entreprises, mais également un point financier, l'avancement des autres entreprises, l'état des travaux et prestations restant à réaliser ... ont été adressés à la Sous Préfecture pour étude préalable au rendez-vous par ses services.

Les moyens de lutte contre l'incendie n'ont pas été prévus ni mis en œuvre dans l'Espace Eugène Labiche.

Des devis ont été demandés auprès de différentes entreprises pour la fourniture d'extincteurs, la préparation des plans d'évacuation, mais également pour les contrats d'entretien futur.

Les devis ont été adressés au bureau de contrôle pour avis.

Les services des pompiers de Blois et/ou Romorantin vont également être consultés.

PROJET DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE AUX FONTAINES

Le cabinet Lanquetot a établi un relevé parcellaire, mais le plan doit être revu, les limites avec le terrain de Madame Huré n'étant pas clairement définies.

Le bornage avec Madame Huré doit avoir lieu prochainement. Monsieur Alain Leprêtre sera présent lors des opérations de bornage sur le terrain.

ADSL

Des informations précises seront communiquées sur le site internet de la mairie.

Le Conseil Général participe au financement des paraboles chez les particuliers à hauteur de 400 € sur présentation de factures établies et réglées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009.

REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE

Les travaux auront lieu après le 14 juillet. Un arrêté a été pris pour dévier la circulation.

PASSAGES PIETONS

L'entreprise AB2 Signalisation a prévenu la mairie qu'elle effectuerait les travaux fin juillet 2009.

OBJET : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Dimanche 28 juin 2009 après-midi, kermesse et fête scolaire de fin d'année devant la salle des fêtes de Sennely et sur la pelouse.
- Tournoi de Tennis dimanche 28 juin 2009 de 9 h à 18 h à Souvigny.
- La classe des CP a fait un petit journal qu'elle a adressé à la mairie où il est consultable.
- Possibilité d'installer une rampe d'accès à la mairie pour les personnes handicapées. L'entrée la plus adaptée pour cette installation serait celle latérale côté cours. Cette possibilité va être étudiée.
- Concert samedi 27 juin à 20h30 à l'église de Chaon pour la rénovation des rosaces et vitraux.
- Concert samedi 4 juillet à 17h30 à l'église de Souvigny organisé par l'ARES (Association pour la Rénovation de l'Eglise de Souvigny)
- Agence Postale Communale : Madame Joëlle Venon qui tient l'agence postale sera remplacée par sa collègue de Sennely pendant sa période de congés au mois d'août. L'agence sera ouverte l'après-midi au lieu du matin du lundi au vendredi, comme cela a déjà été fait lors de précédents congés de Madame Venon. Les clients de l'Agence Postale Communale sont informés oralement sur place et par des affichettes.